



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

Classification :

Numéro :

Page 1/4



PÔLE UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

CENTRE DE RESSOURCES AUTISME

Pôle RESSOURCES / EMOSA (équipe mobile somatique autisme)

- Informations générales -

Intitulé du poste : Infirmier(e)

Responsables hiérarchiques : Mme V. BOURDIN, Cadre de santé
M. D. MIGLIACCIO, Cadre Supérieur de Santé
M. J. LUCREZIA, Directeur délégué du CRA

Médecin chef de Pôle : Dr TCHAMGOUE

Responsable fonctionnel : Pr A. AMESTOY

Lieu de travail : CRA Centre Hospitalier Charles Perrens
121 rue de la Béchade
CS 81285
33 076 Bordeaux Cedex

PRESENTATION du CRA / PÔLE RESSOURCES

Le CRA est une structure médico-sociale qui a vocation d'accueil, évaluation diagnostique et fonctionnelle, d'orientation, d'information et de formation des familles et des professionnels de l'autisme.

Le Pôle Ressource (dont l'EMOSA) est basé à Bordeaux (33) au sein du Centre Hospitalier Charles Perrens mais des déplacements en Gironde et ex-Aquitaine sont nécessaires dans le cadre des missions attendues.

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Articles L 4311, R 4311-1 à R 4311-10, R 4311-14 et R 4311-15 du code de la Santé Publique.
- Décret n° 88.1077 du 30 novembre 1988 modifié portant statuts des personnels infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière.
- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la Fonction Publique Hospitalière.
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les États membres de l'Union européenne ou

autres états parties à l'accord sur l'Espace économique européen, mentionnée à l'article L 4311-3 du code de la Santé Publique, modifié par l'arrêté du 7 février 2007

Référence métier : infirmier en soins généraux – Code Métier : 05C10 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière).

● Référence formation institutionnelle complémentaire : service infirmier en psychiatrie et en santé mentale.

- Mission et activités du poste -

Mission générale du poste : Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle. Les soins infirmiers sont dispensés sur prescription médicale ou dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, favorise des liens entre tous les partenaires afin d'apporter un soutien à l'accompagnement des personnes avec autisme dans leur cadre de vie.

Activités principales :

L'infirmier réalise l'ensemble des activités de soins liées à son domaine d'intervention conformément au décret de compétences.

Lors de ses activités, l'infirmier(e) :

- Accueille et informe les patients, leurs familles et les équipes dans le cadre de ses missions au CRA
- Informe les patients, leurs familles et les équipes sur les ressources bibliographiques, techniques et humaines disponibles nécessaires à l'accompagnement de la personne ayant un Trouble du Neuro-Développement
- Apporte dans le cadre de son rôle propre son appui aux missions d'évaluation des patients atteints de Troubles du Neuro-Développement

- dans le cadre de la mission ressource au CRA :

- Recueille les informations sur le fonctionnement de la personne, son autonomie au quotidien
- Réalise en binôme ou seul(e) la passation d'échelles standardisées nécessaires à l'évaluation de la situation
- Préconise des actions, aménagements, orientations dans le cadre de son rôle propre ou en binôme avec un médecin
- Pilote une activité de consultation en éducation à la santé (alimentation, sommeil...), prévention et habitude aux soins
- Participe et organise des actions groupales (GEHS, ETP, guidance parentale)
- Propose une réponse ressource/ expertise pour les IDE du territoire exerçant avec un public porteur de TSA/TND.
- Anime seul(e) ou en binôme des formations/sensibilisations à destination des étudiants, professionnels et des familles

- dans le cadre du bilan somatique de l'EMOSA :

- Réalise un entretien téléphonique préalable avec la famille/l'équipe afin de repérer les points de vulnérabilités physiques et le suivi de santé en cours
- Accompagne la consultation de médecine générale dans le cadre du bilan diagnostic ou dans le cadre d'interventions ressources
- Sensibilise la famille / l'équipe à la procédure d'habitation aux soins et oriente vers la consultation existante.
- Accompagne les équipes et/ou les familles dans la gestion des situations de crise en proposant une analyse de la situation.
- Favorise l'accueil des personnes avec autisme dans le milieu sanitaire pour des soins somatiques ou psychiatriques, en lien avec le référent handicap de notre établissement.
- Sensibilise et forme les équipes au repérage de la douleur, diffuse les outils disponibles et validés afin de l'évaluer
- Participe à la mise en place d'un réseau de professionnels formés à la prise en charge somatique spécifique des personnes atteintes de Troubles du Neuro-Développement
- Organise et conduit des réunions d'information pour un public de professionnels ou pour le grand public (seul(e) ou en équipe pluridisciplinaire)

- dans le cadre général d'exercice au CRA :

- Participe aux protocoles de recherche clinique du CRA et assure les soins somatiques, en lien avec son décret de compétence (bilans sanguins, ECG, ...), en complément de l'IDE recherche du CRA. Assure pour cela les formations / certifications requises par les promoteurs recherche.
- Tient à jour le dossier patient informatisé
- Recueille des informations nécessaires à la saisie de l'activité
- Accueille et encadre des étudiants en soins infirmiers et étudiants IPA
- S'inscrit dans un processus d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences professionnelles par la formation continue et la transmission des savoirs
- S'implique dans les entretiens annuels d'évaluation
- Participe à des groupes de travail au sein de l'établissement (démarche qualité, référent handicap) et au sein du GNCRA dans le groupe métier IDE.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplômes requis :

- Infirmier Diplômé d'état.

Connaissances :

- Connaissances en psychopathologie
- Connaissances approfondies sur les Troubles du Neuro-Développement
- Connaissances sur le cadre réglementaire sanitaire et médico-social
- Connaissances sur les outils informatiques institutionnels.

Savoir être :

- Maintien et respect du cadre de soins défini dans le projet de service
- Dynamisme et créativité

- Aptitudes à s'inscrire dans un travail d'équipe favorisant le travail en collaboration.

Savoir-faire :

- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en autonomie
- Capacité à travailler en réseau avec le secteur sanitaire et médico-social
- Capacité à mener un travail de réflexion et d'analyse autour des pathologies d'adultes atteints de Troubles du Neuro-Développement
- Fait preuve d'initiatives et d'organisation dans son travail.

- Relations -

Relations internes :

- Avec l'ensemble des professionnels du CRA (médecins, psychologues, orthophonistes, psychomotricien(ne)s, ergothérapeute, infirmier(e)s, éducateur spécialisé, assistant(e) socio-éducatif(ve), documentaliste, enseignant(e) et, assistant(e)s médico-administratif(ve)s).
- Travail privilégié en binôme avec le médecin généraliste de l'EMOSA
- Cadre de santé, cadre supérieur du pôle.
- Ensemble des services médicaux, sociaux et administratifs de l'établissement.

Relations externes :

- Direction et services administratifs des hôpitaux accueillants les antennes.
- Université Victor Segalen – Bordeaux 2.
- Services sociaux.
- Réseaux régionaux de soins.
- Services administratifs départementaux et régionaux.
- Usagers du CRA (professionnels, parents et famille).

- Spécificités du poste -

- Poste à temps plein
- Horaires à la journée du lundi au vendredi, 9h – 16h45, à adapter selon les besoins
- Gestion du temps de travail selon le protocole institutionnel en vigueur
- Congés au moment de la fermeture de la structure (2 semaines en août et 1 semaine à Noël) et en alternance avec la deuxième IDE du CRA
- L'activité principale est centrée sur Bordeaux, mais le travail en réseau Aquitain amène parfois à se rendre en région ou au GNCRA (région parisienne)
- Permis B obligatoire.